



INSCRIPTION AU CAMP D' ENTRAÎNEMENT DE BEAUVAL 2008

Nom : _____ Tel : _____ No. _____
Carte de citoyen Valleyfield

Adresse : _____ Code postal _____ Ville _____

Je serai : Atome Peewee Bantam Midget Junior Naissance : _____

Age : _____ Courriel : _____

Maladie (s) ou blessure (s)

CONTRAT : RÈGLEMENTS - CODE DE CONDUITE - (Membre* : joueur, entraîneur, parent)

Être membre* de BEAUVAL n'est pas un droit mais un **privège**.

Tout membre*, par la constitution et règlements, doit refléter l'esprit de ce code. Tout membre de BEAUVAL doit respecter tout autre membre* tels que : officiels, parents, joueurs, entraîneurs, bénévoles et membres de comité exécutif. Tout comportement inapproprié, harcèlement ou abus (incluant l'usage de blasphèmes) directement aux joueurs, officiels, parents, entraîneurs, bénévoles ou membres du comité exécutif du BEAUVAL ne sera toléré. Tout membre* de BEAUVAL, doit respecter les règles du jeu et se conduire de manière à ne pas nuire à l'enjeu du match. La violation par quelque membre*, à la règle de ce code d'éthique résultera d'une suspension immédiate et indéfinie. Aucun joueur ne pourra prendre part aux activités de la ligue sans avoir été dûment enregistré et payer sa cotisation. Tout joueur qui quitte son équipe sans raison valable sera suspendu indéfiniment. La raison de son départ sera analysée et par la suite sa suspension pourra être tenue ou modifiée. Tout joueur pris à se battre à l'extérieur de l'aréna pourra être suspendu par la zone ou la région.

Équipement obligatoire : Selon les règles de Hockey Québec et Hockey Lac St-Louis. La gaine fournie par Beauval est obligatoire pour le calibre AA. Aucun vêtement à l'effigie d'une autre organisation que BEAUVAL ne sera accepté lors des activités d'équipe. Les vêtements doivent être approuvés par l' A.H.M.B, ainsi que le fournisseur officiel de l'association. L'Entraîneur-Chef d'équipe doit appliquer ce règlement à la règle et voir à ce qu'il respecté au sein de son équipe.

Procédures en cas de conflit : **1-** Discuter avec l'entraîneur, **2-** Discuter avec le Directeur de catégorie, **3-** Une discussion avec le Gouverneur devient incontournable, si le conflit ne se règle pas.

Code d'éthique : En acceptant d'évoluer pour BEAUVAL, Tous les parents, joueurs et entraîneurs doivent RESPECTER le code d'éthique. En cas de violation du code d'éthique, le comité exécutif prendra les dispositions nécessaires et appliquera les décisions appropriées.

CODE D'ÉTHIQUE DU JOUEUR

Les plaisirs de jouer au hockey, sont les raisons premières de mon désir d'évoluer pour BEAUVAL.

Je respecterai les règles du jeu, ainsi que les principes de base de notre sport. Je devrai contrôler mes émotions en tout temps, autant sur que hors la patinoire. Je devrai respecter l'adversaire. Je serai d'abord et avant tout, un vrai joueur d'équipe.

Je dois comprendre que mon développement technique, et social est tout aussi important que mon dépassement personnel. En tout temps, j'encouragerai mes coéquipiers. Je me souviendrai que les entraîneurs et les officiels sont là pour me guider, m'aider et c'est pourquoi, j'accepterai leurs décisions et les respecterai.

Et comme de raison, je comprends que la consommation de substances tel que les drogues et l'alcool, entraînera automatiquement ma suspension.

CODE D'ÉTHIQUE POUR LES PARENTS

Mon enfant doit d'abord s'amuser en s'inscrivant à l'activité de son choix, et non le mien.

Je devrai respecter les décisions prises par les dirigeants responsables mandatés. Je devrai faire confiance aux entraîneurs et administrateurs responsables. Je serai tolérant, et patient en guise d'exemple de comportement pour mon enfant.

Je serai conforme aux exigences administratives, relatives à la sécurité dans les sports. J'éviterai toute forme de violence verbale ou physique. Je traiterai avec dignité et respect, tout les intervenants de BEAUVAL : officiels, entraîneurs, joueurs, administrateurs, autres parents, bénévoles et adversaires. **J'accepte** que mon enfant participe à une activité récréative lui offrant un défi à sa mesure, considérant les erreurs de jeu comme source d'apprentissage et non pas une occasion de réprimandes. Je condamne l'usage de violence sous toutes ses formes, et m'engage à le transmettre activement à mon enfant.

**S.V.P FAIRE UN CHÈQUE DE 45,00 \$ À L'ORDRE DE BEAUVAL ET ENVOYER AVANT LE 16 AOUT 2008 AU
714 AVENUE DU LAC, VALLEYFIELD, QC, J6T 1H3**

Signature joueur : _____

Signature parent : _____ Tuteur : _____

Aucune inscription ne sera acceptée si le document ci-joint n'est pas signé. Merci

Le \$ 45.00 comprend le chandail du camp Beauval, ainsi que le premier bloc de 4 heures. Le deuxième bloc de trois heures, sera disponible pour \$ 25.00 et un troisième bloc de 2 heures sera disponible au coût de \$ 20.00.